



Païement par prélèvements automatiques

De quoi s'agit-il?

L'option de paiement par prélèvements automatiques sur le compte (PAC) est un moyen commode de payer vos primes d'assurance. Un retrait mensuel est effectué directement sur votre compte dans une institution financière canadienne (banque, société de fiducie, caisse populaire, etc.).

Combien ce service coûte-t-il?

Il n'y a aucuns frais pour ce service, sauf si votre institution financière refuse un prélèvement pour une raison quelconque.

Faut-il verser une acompte?

Le paiement comptant de la prime du premier mois n'est requis que si l'on ne peut pas traiter la demande de prélèvements automatiques à temps pour le prélèvement automatique suivant.

Qu'arrive-t-il si je modifie ma police?

Si vous apportez un changement quelconque à votre police, vous recevrez un avis portant le montant de la nouvelle prime et les termes. Les prélèvements automatiques seront rajustés d'office.

Comment puis-je m'inscrire?

Il vous suffit de remplir et de signer le formulaire d'autorisation ci-dessous, d'y annexer un chèque portant la mention « NUL » et de nous l'adresser comme suit :

RAEO
125, promenade Northfield Ouest
CP 218
Waterloo ON N2J 3Z9

Si vous avez des questions, nous vous prions de téléphoner au RAEO au 519-888-9683 ou au 1-800-267-6847.

Autorisation de prélèvements automatiques sur le compte

Nous autorisons par la présente le RAEO à retirer du compte indiqué le montant nécessaire au paiement des primes mensuelles, des primes révisées et de toute autre somme exigible. Le RAEO peut mettre fin à l'assurance si un prélèvement est refusé pour une raison quelconque et l'institution financière ne saurait être tenue responsable dans une telle éventualité. La présente autorisation reste valide jusqu'à ce que je l'annule par écrit en donnant un préavis de cinq jours. Si un prélèvement n'est pas conforme à cette entente, j'ai certaines voies de recours. Par exemple, j'ai le droit d'obtenir le remboursement de tout prélèvement non autorisé ou non conforme à cette entente de PAC. Pour en savoir plus à propos de mes voies de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou me rendre sur www.cdnpay.ca. Pour en savoir davantage à propos de la manière dont on recueille, utilise et communique mes renseignements personnels, je peux consulter la politique du RAEO sur la protection de la vie privée sur www.raeo.com.

Nom du payeur : _____

Adresse du payeur : _____

Genre de compte : épargne chèques courant autre

S'agit-il d'un compte conjoint n'exigeant qu'une seule signature? oui non

Si deux signatures sont exigées, les deux personnes doivent signer ce formulaire.

Vous devez joindre au présent formulaire un chèque portant la mention « NUL ».

Date : _____

Signature des titulaires de compte : _____